



BELGIQUE – VIETNAM

Décembre 2022

Bulletin périodique de l'Association Belgique-Vietnam (ABV1973)

EDITORIAL

2023 sera une année particulière à plus d'un titre pour notre association. Au cours de l'an prochain nous commémorerons à la fois les cinquante ans des relations diplomatiques entre la République Socialiste du Vietnam et le Royaume de Belgique, d'une part et de l'existence de notre Association Belgique – Vietnam (ABV), d'autre part. Ce double anniversaire témoigne de la longévité, de l'intensité du partenariat et de la relation entre les peuples vietnamien et belge.

Cinquante années de relations gouvernementales, diplomatiques, politiques mais aussi de relations d'amitiés, de solidarité, d'échanges culturels et scientifiques.

A la veille de ce double anniversaire, il nous semblait important de consacrer un bulletin spécial du bulletin de l'ABV à ce demi-siècle de partenariat pour en faire un bref bilan mais aussi pour tracer quelques perspectives. C'est en effet l'occasion d'exprimer les orientations qu'il nous importe d'imprimer à ce lien tissé entre des peuples éloignés géographiquement mais qui partagent des espoirs et objectifs communs de développement durable et équitable. Deux peuples soucieux de construire leur avenir dans un environnement pacifique.

Dans un contexte international très déstabilisé, où conflits militaires, tensions économiques et replis sur soi se multiplient, réaffirmer des valeurs de solidarité entre les peuples, de développement équitable pour tous et de respect de valeurs universelles qui garantissent l'épanouissement de chaque être humain, nous paraît essentiel au regard des cinquante années de solidarité et de partenariat que nous venons de vivre avec le peuple vietnamien.

Pierre GREGA - Président de l'ABV

SOMMAIRE

- p.1 Editorial
- p.2 Actualité
- P. 2 Nouvelles brèves
- p.4 Le Vietnam d'aujourd'hui
- p.6 Relations Vietnam – Belgique
- p.9 Relations Vietnam – Union Européenne
- p.11/ 12 ABV à 50 ans et l'ABV et l'Agent Orange
- p.14 2023 – Année spéciale pour l'ABV

ACTUALITÉ

Le Premier ministre vietnamien Monsieur Pham Minh Chinh effectuera une visite de travail au Royaume de Belgique du 13 au 15 décembre 2022 durant laquelle il participera au sommet UE-ASEAN pour célébrer 45 ans de relations bilatérales, le 14 décembre. Quelques jours auparavant, du 9 au 10 décembre, il sera également en visite officielle au Grand-Duché de Luxembourg. Ces séjours du Premier ministre du Vietnam dans deux pays du Benelux constitueront le coup d'envoi du 50e anniversaire des relations diplomatiques Vietnam-Belgique et Vietnam-Luxembourg (1973-2023).



Le Premier ministre M. Pham Minh

NOUVELLES BREVES

Tran To Nga citoyenne d'honneur de Villejuif

Le 29 juin dernier, notre amie Tran To Nga a été désignée citoyenne d'honneur de la ville de Villejuif sur proposition du son Maire, Mr Pierre Garzon. Sa ville s'est associée à l'action en justice de Tran To Nga lors du procès en première instance au tribunal d'Evry. Mme Nga devient ainsi la troisième citoyenne d'honneur de cette ville après Nelson Mandela et Mumia Abu-Jamal. Ce fut l'occasion pour elle de rappeler « qu'avec patience elle continue à faire connaître les conséquences des crimes de guerre et de l'agent orange... avec courage, elle surmonte les obstacles qu'elle rencontre dans son combat juridique... et avec espoir, elle renforce sa conviction que tôt ou tard justice sera rendue aux victimes ». (Source : Perspective n°122 – septembre 2022)

Soins de santé des enfants victimes de l'Agent Orange

En septembre dernier, un séminaire traitant des soins de santé des enfants victimes de l'agent orange a été organisé à Hanoi par l'Association vietnamienne pour la protection de l'enfant. Ce séminaire a recherché les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan national d'action pour le traitement des conséquences de l'agent orange (2021-2030), en particulier pour les enfants victimes de ce défoliant. Aujourd'hui encore, le Vietnam compte 150.000 victimes de deuxième génération, 35.000 de troisième génération et 6.000 de quatrième génération ! (Source : fr.vietnamplus.vn et revue de presse de Francis Gendreau)

La fragilité des villes côtières

Une étude publiée dans Nature Sustainability en septembre dernier portant sur les 48 villes côtières les plus peuplées au monde confirme que 44 d'entre elles présentent des zones qui s'enfoncent plus rapidement que le niveau de l'eau des océans ne monte. En effet, l'augmentation moyenne du niveau des eaux est de 3,7 millimètres par an alors que certaines de ces villes s'enfoncent de plus de 15 à 30 mm par an. Tianjin en Chine et Ahmedabad en Inde sont les villes les plus menacées. Ho Chi Minh City l'est un peu moins mais s'enfonce de 16,2 mm par an en moyenne. Les causes de cet enfoncement sont pratiquement les mêmes dans toutes ces villes : pompage des eaux souterraines, extraction des énergies fossiles (pétrole ou gaz), comptaction des sédiments sous le poids des

Tensions permanentes en mer Orientale

Au large des îles Paracels, les pêcheurs vietnamiens subissent les violences des gardes côtes chinois. Dans des zones maritimes, reconnue comme étant vietnamienne par le droit maritime international, la Chine, qui en revendique la souveraineté, multiplie les actes d'intimidation à l'encontre des pêcheurs vietnamiens qui refusent d'abandonner cette zone riche en ressources halieutiques. Les intimidations et attaques des gardes côtes sont fréquentes et constantes. Depuis 2014, 98 bateaux vietnamiens ont été détruits et en trente ans, 120 pêcheurs vietnamiens ont perdu la vue au cours de ces attaques.

Dans ce contexte de tension, la ville de Da Nang a accueilli le 16 novembre dernier la 14e conférence internationale sur la mer Orientale, sur le thème " Mer paisible - Reprise durable". Lors de cette conférence, le vice-ministre des Affaires étrangères Pham Quang Hieu a réaffirmé que la politique du Vietnam sur la mer de l'Est est de respecter pleinement et de mettre en œuvre les dispositions du droit international, en particulier la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) de 1982, de régler les différends par des moyens pacifiques. Au cours de cette conférence, le Vietnam a voulu faire preuve de bonnes intentions pour discuter des moyens de résoudre les défis déstabilisants dans cette zone maritime et proposer des initiatives pour promouvoir les activités de coopération. (Source : fr.vietnamplus.vn et revue de presse de Francis Gendreau)

Croissance au dépend de l'environnement ?

Pour les tenants de la vision optimiste, à partir d'un certain seuil de développement, l'impact négatif de la croissance sur l'environnement diminuerait grâce, entre autres, à l'amélioration de l'efficacité productive, via des investissements directs étrangers (IDE).

La croissance économique au Vietnam depuis 1986 a induit une forte augmentation de la consommation d'énergie fossile et des émissions de CO², tous deux multipliés par 15 depuis lors. Dans le même temps, le PIB du pays a été multiplié par 9. Faut-il continuer à penser que les IDE, favorisés par la libéralisation des échanges, contribueront à réduire à terme les effets négatifs de la croissance sur l'environnement grâce à l'importation de technologies nouvelles ou bien faut-il les limiter, au risque de ralentir la croissance ? C'est le dilemme auquel est confronté actuellement le gouvernement vietnamien. Il sera intéressant de prendre connaissance prochainement des études menées sur cette question par deux économistes vietnamiens, Duc Hong Vo et Chi Minh Ho. (Source : journal le Monde, 18.02.2022).

LE VIETNAM AUJOURD'HUIⁱ

En 1973, au moment où s'établissent les relations diplomatiques avec la Belgique et où se crée l'ABV, le Vietnam sort à peine de dizaines d'années de guerres coloniales et impérialistes. Ravagés par les destructions massives de ses belligérants français puis étatsuniens, le pays est économiquement exsangue alors qu'enfin les longues négociations de paix aboutissent. Il faudra encore attendre 1976, pour que le pays soit entièrement unifié. A cette époque le Vietnam est qualifié par la Banque mondiale de pays à faible revenuⁱⁱ et subi un embargo économique sévère.

Croissance rapide

En cinquante ans, l'évolution a été fulgurante. Une date clé est l'année 1986 au cours de laquelle le Parti communiste vietnamien met en œuvre la politique du "Đổi mới" (Renouveau) qui autorise puis encourage le développement de l'économie de marché. Cette réforme va permettre un développement économique accéléré du pays. Dans son dernier rapport d'avril 2022, la Banque mondiale souligne cette réussite économique du Vietnam. Alors qu'au sortir de la guerre, il était parmi les nations les plus pauvres du monde, le pays s'est transformé, en une génération, en un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Au cours des vingt dernières années, le PIB par habitant a été multiplié par 3,6, atteignant près de 3.700 USD. Selon l'Office général des statistiques (ministère du Plan et de l'Investissement), le PIB national du Vietnam a augmenté de 8,83% durant les neuf derniers mois, soit sa hausse la plus importante en glissement annuel pour la période 2011-2022. La Banque mondiale, quant à elle, prévoit que la croissance économique du Vietnam devrait augmenter de 7,5 % en 2022. Il s'agira alors du taux de croissance économique le plus élevé d'Asie. Cela démontre que la gestion du

gouvernement vietnamien parvient à minimiser les impacts externes (Covid-19, contexte international instable, coût de l'énergie). Ces solides perspectives de croissance à moyen terme s'appuient sur une dette publique plus faible que celle de ses pairs, de fortes hausses dans l'industrie, la construction et les services et un niveau élevé des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur manufacturier.ⁱⁱⁱ Cette croissance s'appuie également sur des exportations en hausse de 17,3% en glissement annuel au cours de ces neuf derniers mois et sur une reprise du tourisme après la pandémie : quelques 1,87 millions de touristes étrangers se sont rendus au Vietnam au cours de ces neuf derniers mois.

Le taux de pauvreté^{iv} a fortement diminué, passant de plus de 32% en 2011 à moins de 2% aujourd'hui. Le Vietnam a pu ainsi atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies en matière de réduction de l'extrême pauvreté 10 ans avant terme. Cependant, ce développement économique accéléré, ne permet pas encore de réduire de manière globale les inégalités de revenu. Le coefficient de Gini^v du Vietnam atteint toujours en 2016 le chiffre de 0,353, le même niveau qu'en 2000, ce qui situe le pays en milieu de classement en matière d'inégalité de revenu. Pour un développement juste et durable

Récemment, le gouvernement vietnamien a approuvé le Plan directeur national 2021-2030, avec une vision à l'horizon 2050. Selon ce plan, la croissance du PIB du pays devrait atteindre 7% par an sur la période 2021-2030 et 6,5-7,5% par an sur la période 2031-2050. Sur base d'une telle progression, si elle se vérifie, le PIB par habitant devrait augmenter pour atteindre 7.500 USD d'ici 2030 et 27.000-32.000 USD d'ici 2050. Ce plan devrait permettre au Vietnam de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure doté d'une base industrielle moderne d'ici 2030 et un pays développé à revenu supérieur en 2050. Selon un autre avis, celui du Centre de Recherches économiques du

Japon (JCER), le Vietnam pourrait maintenir un taux de croissance élevé grâce à de fortes exportations. Cela propulserait l'économie vietnamienne au-delà de celle de Taïwan en 2035 en termes d'échelle et en ferait la deuxième plus grande économie d'Asie du Sud-Est après l'Indonésie.

L'enjeu dans un tel contexte de croissance reste donc la capacité du pays à redistribuer les bénéfices de cette croissance à l'ensemble de sa population qui est en augmentation rapide (105 millions d'habitants) et de construire ainsi une société équitable et démocratique.

L'évolution vers une économie circulaire, verte et bas carbone est un second enjeu crucial pour le Vietnam au cours de ces prochaines années. Le pays est en effet parmi les plus vulnérables aux changements climats, s'exposant à ses effets dévastateurs de pollution, de dégradation de l'environnement, de la biodiversité et de la santé humaine. Lors de la COP26, le Vietnam s'était engagé à atteindre zéro émission nette d'ici 2050, à éliminer progressivement le charbon d'ici 2040 et à stopper la déforestation et réduire les émissions de méthane d'ici 2030. Dans cette perspective, le Vietnam doit accélérer son

abandon des combustibles fossiles et son transfert vers les énergies renouvelables.

La frilosité des résultats de la COP27 en Egypte en ce mois de novembre n'a malheureusement pas créé un « climat favorable » à ces objectifs ambitieux. Il faut espérer que le Vietnam, malgré ce contexte morose, maintienne, voire dépasse les objectifs robustes qu'il s'est fixé lors de la COP26. Acteur de la communauté internationale

Enfin, ces dernières années, le Vietnam s'est révélé être un membre de plus en plus actif de la communauté internationale en contribuant, notamment, aux opérations de maintien de la paix et à l'Agenda pour la paix et la sécurité des femmes du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est devenu un pays contributeur de troupes militaires en 2014 et de policiers en 2022. Le Vietnam déploie actuellement du personnel auprès de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).



Forces onusiennes de maintien de la paix du Vietnam

En 2020-2021, le Vietnam a siégé comme membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et a fait adopter la toute première déclaration présidentielle sur le respect de la Charte des Nations unies, réaffirmant son attachement au multilatéralisme. Le pays vient également d'être élu au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour le mandat 2023-2025, l'occasion pour lui de traduire, en actions, ses promesses en matière de droits humains. Le Vietnam a en effet exprimé plusieurs engagements : renforcer les droits de l'homme dans toutes ses dimensions, donner la priorité à l'égalité des sexes et mieux protéger les droits des groupes vulnérables.

ⁱ Cet article ainsi que les deux articles concernant les relations du Vietnam avec la Belgique et l'Union européenne, s'appuient sur de nombreuses informations fournies par M. Nguyen Quang Hung, Premier secrétaire de l'ambassade du Vietnam à Bruxelles, que nous remercions.

ⁱⁱ Classement de la Banque Mondiale en fonction du Revenu national brut par habitant (RNB/hab.) : Pays à faible revenu (<1.035 USD/hab.), Pays à revenu intermédiaire/tranche inférieure (1.036 à 4.045 USD/hab.), Pays à revenu intermédiaire/tranche supérieure (4.046 à 12.535 USD/hab.), Pays à revenu élevé (>12.535 USD/hab.).

ⁱⁱⁱ Les investisseurs étrangers ont promis de verser au Vietnam près de 19 milliards d'USD, dont 15,5 milliards ont été décaissés, un record depuis cinq ans.

^{iv} Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour.

^v Le coefficient de Gini est un indicateur synthétique mesurant la répartition des revenus entre individus d'un même pays. Un coefficient égal à 0 exprime une égalité parfaite, un coefficient égal à 1 une situation inégalitaire maximale. L'Afrique du sud possède le coefficient le plus élevé (0,630) et l'Azerbaïdjan le plus faible (0,166). Le coefficient Gini de la Belgique est de 0,277.

RELATIONS VIETNAM – BELGIQUE

Depuis le 22 mars 1973, la Belgique et le Vietnam entretiennent des relations diplomatiques.

Un partenariat de coopération au développement durant 40 ans

Dans un premier temps, alors que le Vietnam était un pays à faible revenu, cette relation a consisté principalement en un appui au développement sous forme d'Aide Publique au Développement (APD). Sur une période de plus de 40 ans (1977-2019), cette aide s'est élevée à 20-25 millions d'euros par an, au cours des dernières années. Elle présentait une forme : aide de gouvernement à gouvernement, d'ONG à ONG, d'université à université. Le programme de coopération gouvernemental s'est clôturé en 2019, le Vietnam ayant rejoint la catégorie des pays intermédiaires. Toutefois la fin de ce programme ne signifie pas que toute coopération a été interrompue. Des universités et ONG belges, la banque d'investissement BIO invest, poursuivent des partenariats de coopération au travers de projets de recherche et de formation universitaires, des projets non gouvernementaux d'agriculture durable ou de soins de la petite enfance, des investissements dans des PME de la Fintech, par exemple. Depuis 2018, la Belgique est le partenaire stratégique du Vietnam dans le secteur agricole. Cette poursuite de la coopération a pris une autre forme concrète récemment avec le don de la Belgique de 100.000 doses du vaccin d'AstraZeneca au Vietnam pour soutenir sa lutte contre le COVID-19 en 2021.

La relation diplomatique entre la Belgique et le Vietnam se concrétise aussi avec des visites et contacts de haut niveau réguliers : visite de SAR le Prince Philippe et la Princesse Mathilde au Vietnam en mars 2012, visite du Secrétaire

général du Parti communiste du Vietnam M. Nguyen Phu Trong en Belgique en janvier 2013, visite du Premier Ministre vietnamien M. Nguyen Tan Dung en Belgique en 2014 et 2015, visite du Président de l'Assemblée nationale M. Vuong Dinh Hue en Belgique en 2021, entretien téléphonique entre les deux Premiers Ministres en 2021.

Une relation à dimension économique

Aujourd'hui, le Vietnam ayant atteint un statut de pays à revenu intermédiaire, sa relation avec la Belgique prend une dimension de plus en plus économique. La Belgique est le 6ème partenaire commercial européen du Vietnam. Le commerce bilatéral a atteint un record de 3,6 milliards d'euros en 2021. Selon les données du Département général des douanes vietnamiennes, au cours des 8 derniers mois de 2022, le chiffre d'affaires total du commerce bilatéral a atteint 3,33 milliards de dollars, en hausse de 27,7 % par rapport à la même période l'an dernier. Les marchandises vietnamiennes exportées vers la Belgique sont : les textiles et chaussures, le fer et l'acier, le café, les produits aquatiques... En sens inverse, le Vietnam importe de Belgique des produits pharmaceutiques, des machines et équipements, des pierres et métaux précieux... Actuellement, la Belgique compte 82 projets d'investissement au Vietnam pour un capital total de 1,1 milliards USD. Les entreprises belges au Vietnam découvrent de plus en plus d'opportunités dans des secteurs tels que la gestion des déchets, l'assainissement de l'eau et les applications et équipements médicaux. Les entreprises belges soutiennent ainsi le développement futur du Vietnam par un échange de connaissances et de compétences, notamment au travers de la poursuite de la coopération universitaire.

Les régions de Flandre et de Wallonie établissent aussi des relations de plus en plus étroites avec le Vietnam dans les domaines des infrastructures, de la logistique, des ports maritimes, de la culture, de l'éducation, des sciences et technologies, de la santé et de la

construction. La 11ème session de la Commission Mixte Permanente entre le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam et la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF) s'est tenue les 13 et 14 décembre 2021 à Hanoi. Lors de cette session, les deux parties se sont mises d'accord sur deux axes de coopération pour la période 2022-2024: (1) Axe Formation - Développement de ressources humaines qualifiées (santé, éducation, formation continue, langue française, droit et industries culturelles) ; (2) Axe Recherche appliquée, Développement industriel (santé, environnement et valorisation économique de la recherche scientifique, agriculture, logistique), en synergie avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX).

Perspectives

A l'occasion de ce cinquantième anniversaire des relations diplomatiques belgo-vietnamiennes, **le gouvernement du Vietnam** met en avant quelques priorités de coopération pour le futur. Il souhaite :

- Entretien des relations politiques étroites au travers d'échanges bilatéraux réguliers qui permettent aux deux parties de coopérer et de se soutenir mutuellement lors des forums multilatéraux et au sein des organisations internationales, notamment à l'ONU, l'ASEM, la Francophonie, l'ASEAN-UE...
- Profiter des retombées de l'Accord de libre-échange Vietnam-Union européenne (EVFTA) pour stimuler le commerce bilatéral. Il demande à la Belgique de ratifier l'Accord de protection des investissements Vietnam-Union européenne (EVIPA), et d'encourager la commission européenne à lever le "carton jaune"

imposé aux produits de la pêche vietnamienne.

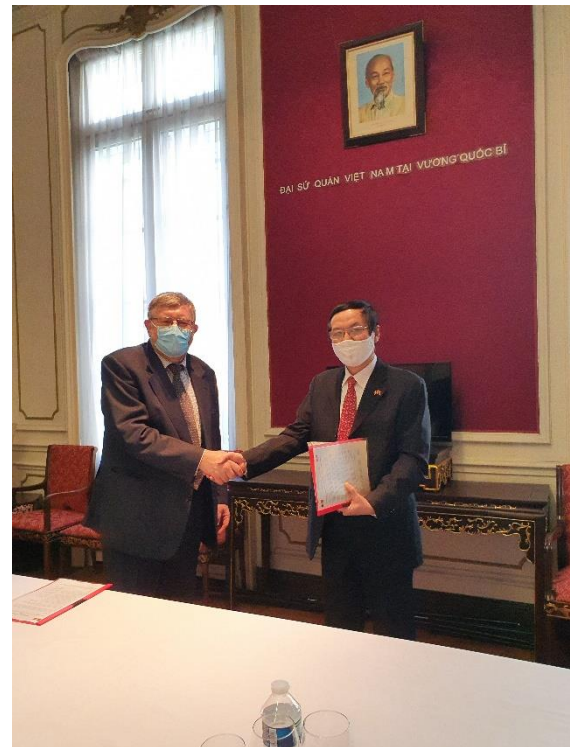
- Inviter la Belgique à soutenir le développement du système de logistique fluviale et de stockage frigorifique dans le delta du Mékong pour rejoindre le réseau de transport des produits agricoles et aquatiques frais de cette région au port de Cai Mep du Vietnam comme au port d'Anvers en Belgique et d'autres grands ports du monde.
- Créer un environnement favorable pour encourager les entreprises belges à investir au Vietnam dans des domaines où la Belgique dispose d'atouts tels que la technologie de logistique portuaire, la technologie de dessalement éolien, la technologie de télédétection, la technologie de conservation des aliments....
- Créer les conditions favorables pour que les produits compétitifs clés de la Belgique, tels que les cerises et le porc, puissent être présents sur le marché vietnamien.

Pour l'ABV, ce cinquantième anniversaire est l'occasion de réaffirmer plusieurs priorités :

- Renforcer un partenariat entre les peuples vietnamien et belge dans une perspective de solidarité et de respect mutuel.
- Encourager un partenariat économique pour un développement redistributif et équitable qui renforce une amélioration du bien-être de chacun plutôt que l'enrichissement de quelques-uns, tant au Vietnam qu'en Belgique.
- Favoriser des accords économiques qui respectent les droits sociaux des travailleurs et contribuent à l'atteinte des objectifs environnementaux auxquels se sont engagés les deux états.
- Développer au sein des populations des deux pays, une culture de la

compréhension, de la tolérance et de la paix entre les peuples.

Plusieurs activités significatives seront organisées au Vietnam pour célébrer le 50e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.



Rencontre de travail entre Monsieur l'Ambassadeur et le Président de l'ABV à l'Ambassade du Vietnam à Bruxelles - Avril 2021.

RELATIONS VIETNAM – UNION EUROPÉENNE

Le Vietnam et l'Union européenne (UE) établissent des relations diplomatiques en octobre 1990. Dans le cadre d'un partenariat de coopération au développement, l'UE soutient les efforts du Vietnam en faveur de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de son intégration dans l'économie mondiale. Depuis 1990, l'UE a accordé plus de 600 millions d'euros en subventions à des projets et programmes spécifiques. Le programme indicatif pluriannuel 2014-2020 contribue à hauteur de 320 millions d'euros sous forme de subventions pour soutenir le développement socio-économique du Vietnam, notamment en développant un secteur énergétique durable et en renforçant la gouvernance et l'État de droit.

Un partenariat en évolution

Cette coopération s'appuie sur quelques dates clés.

En 1995, l'accord-cadre de coopération UE-Vietnam est signé et entre en vigueur le 1er juin 1996, élargissant les relations au-delà de la dimension humanitaire des premières années.

En 1996, une délégation de l'Union européenne au Vietnam est installée à Hanoï.

L'accord-cadre UE-Vietnam de 2012 sur le partenariat et la coopération globaux (APC), entre en vigueur en 2016 et élargit le champ de coopération dans les domaines du commerce, de l'environnement, de l'énergie, de la science et de la technologie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, ainsi que du tourisme, de la culture, des migrations et de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Aux termes de l'APC, le dialogue annuel UE-Vietnam sur les droits de l'homme et les consultations politiques UE-Vietnam au niveau vice-ministériel sont mis en place.

La dimension commerciale est renforcée

Le Vietnam est le 15e partenaire commercial de l'UE et le plus grand partenaire commercial de l'UE au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le 11e fournisseur mondial de marchandises du bloc. La signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam (EVFTA) marque une étape importante dans les relations économiques bilatérales. Cet accord commercial, en vigueur depuis le 1er août 2020, est le plus ambitieux que l'UE ait conclu avec un pays en développement. Il prévoit à terme l'élimination de la quasi-totalité des droits de douanes entre les deux parties. Il s'agit du second accord conclu avec un pays de l'ANASE après l'accord UE-Singapour entré en vigueur le 21 novembre 2019.

Deux ans après son entrée en vigueur, l'Accord de libre-échange Vietnam-Union européenne a contribué à faire croître les échanges commerciaux et économiques. Selon les statistiques d'Eurostat, le chiffre d'affaires total des importations-exportations entre le Vietnam et l'UE au cours des huit premiers mois de l'année a atteint 39,5 milliards d'euros, en hausse de 26,7% par rapport à la même période en 2021. Dans ce volume global, les exportations du Vietnam vers l'UE ont atteint 32,2 milliards d'euros, en hausse de 31% par rapport à la même période en 2021... Les importations du Vietnam en provenance de l'UE ont atteint 7,3 milliards d'euros, en hausse de 9,2 %.

Les exportations de nombreux produits agricoles vers l'UE ont augmenté. En particulier la noix de cajou pour qui l'UE est actuellement le 2e plus grand débouché, représentant 23% du volume total des exportations. Les exportations vers l'UE de produits aquatiques et de textile-habillement ont également progressé de manière impressionnante, avec un accroissement de respectivement de 47,3% et 34,6% sur la seule période de janvier à avril 2022.

Les priorités pour l'avenir

Pour le gouvernement vietnamien, plusieurs priorités vont guider les prochaines relations UE-Vietnam. Il s'agira de :

- Renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines, dans la mesure où l'UE s'intéresse de près à la région Indopacifique^{vi}.
- Continuer à approfondir leurs relations, accroître les échanges de délégations de haut niveau, mettre en œuvre efficacement les mécanismes de coopération existants ; élargir la coopération dans la lutte contre le changement climatique, l'innovation, la transformation verte et numérique, le développement durable, les énergies renouvelables, la santé, la sécurité alimentaire...
- Encourager à l'UE de continuer à favoriser l'accès des produits vietnamiens au marché européen et encourager ses pays membres à ratifier dans les meilleurs délais l'Accord de protection des investissements Vietnam-Union européenne (EVIPA) pour promouvoir les relations économiques entre les deux parties. De

son côté, le gouvernement vietnamien s'engage à créer un environnement d'investissement équitable et stable.

- Demander à l'UE de jouer un rôle plus proactif concernant la question de la Mer Orientale. Le Vietnam lui demande de continuer à se positionner en faveur du règlement pacifique des différends dans cette zone maritime sur la base du droit international, y compris la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 et de soutenir l'achèvement des négociations sur le Code de conduite en Mer Orientale.
- Demander à l'UE de lever le carton jaune imposé aux produits de la pêche vietnamienne et qu'elle aide le Vietnam à mettre en œuvre des mesures pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

^{vi} Le 19 avril 2021, le Conseil européen a adopté sa stratégie de coopération dans la région indopacifique. Elle vise à contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable de la région, conformément aux principes de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international.



L'ABV A 50 ANS

Nous allons fêter en 2023 l'anniversaire des cinquante ans d'existence de notre association. C'est l'occasion de se rappeler et de se souvenir de ceux et celles qui ont été à l'origine de l'ABV. Par leur détermination, leur idéal et leur combativité, ils ont choisi de soutenir la cause du peuple Vietnamien pour son droit à l'Autodétermination et à la Paix, alors que nombreux étaient encore ceux qui n'acceptaient pas le cours que prenait l'histoire dans le Sud-Est asiatique.

En ce moment d'anniversaire, nous nous souvenons donc d'abord de Jean VERSTAPPEN, membre fondateur, puis Président de l'association durant de longues années avant d'en être président honoraire quelques années avant son décès en 2015.

Etaient également parmi les fondateurs au côté de Jean, le Chanoine François HOUTART, Jean GODIN, les Professeurs de l'ULB Paulette PIERSON-MATHY et Jean SALMON, tous disparus depuis.

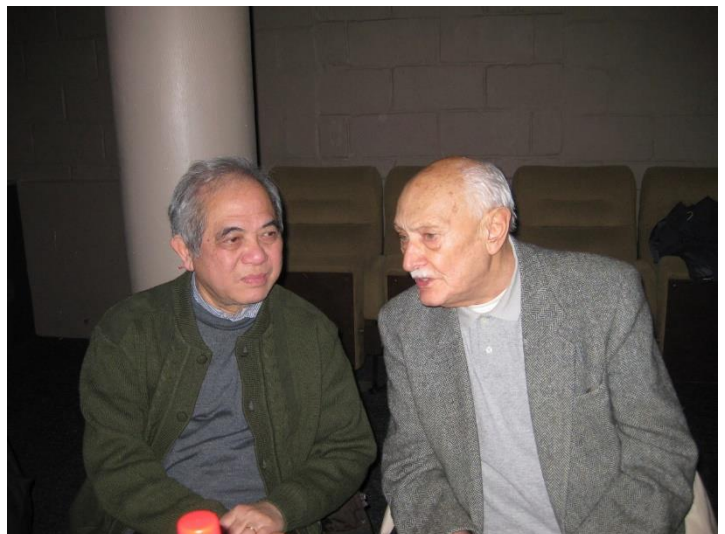


En tant que Président du Cercle du Libre Examen de l'ULB de 1971 à 1973, Ralph COECKELBERGHS a également participé dès le début à la création de l'Association Belgique-Vietnam, mobilisant les étudiants bruxellois à la cause du peuple Vietnamien.

Cette création de l'ABV s'est faite en étroite collaboration avec les amis de l'Union des Vietnamiens de Belgique avec lesquels nous continuons à partager de nombreux enjeux, à réaliser des activités en commun et à maintenir un soutien réciproque.



Enfin, la création de l'ABV a bénéficié des soutiens de Raymond COUMONT (CSC du Brabant Wallon), de Jean DUBOSCH (UBDP National), de René KLUTZ (UBDP Liège) et de Pierre GALAND (OXFAM et CNAPD)



ABV ET AGENT ORANGE

L'ABV poursuit ses activités de sensibilisation aux conséquences environnementales et sanitaires de l'usage de l'agent orange durant la guerre du Vietnam et ses actions de solidarité avec les victimes de ce défoliant.

Ainsi le 15 octobre 2021, une grande soirée de solidarité a été organisée à Bruxelles durant laquelle l'ABV a eu l'occasion d'accueillir Mme Tran To Nga qui, depuis Paris, mène un combat judiciaire pour faire reconnaître la responsabilité des firmes étasuniennes qui ont fabriqué cet agent orange utilisé durant la guerre.



Une conférence débat a permis de retracer le contexte dans lequel ce défoliant a été utilisé, l'étendue de sa dispersion sur le territoire vietnamien, les conséquences humaines et environnementales de ce « plus grand écocide du 20^{ème} siècle ».



Le film « Agent Orange, une bombe à retardement » a ensuite été projeté et a permis à chacun d'approcher au plus près des conséquences encore actuelles de ce fait de guerre d'il y a plus un demi-siècle. Mme Nga a pu mettre en avant les difficultés du combat juridique qu'elle mène afin d'obtenir la reconnaissance du droit des victimes.



En marge de la conférence, trois députés fédéraux belges, Mme Severine de Laveleye, le Ministre d'état André Flahaut et M. Georges Dallemagne, ont rencontré Madame Tran To Nga au cours d'un déjeuner offert à l'ambassade du Vietnam à Bruxelles par S.E. Monsieur l'ambassadeur Nguyen Van Thao. Ce fut l'occasion d'un échange avec ces trois parlementaires fédéraux sur cette question de l'agent orange.

Dans le prolongement de cette rencontre, la proposition de résolution relative à l'aide à apporter aux victimes de l'utilisation de l' « agent orange » durant la guerre au Vietnam a été déposée à la commission des affaires étrangères du parlement belge par six députés de la majorité gouvernementale : Mesdames E. Van Hoof et V. Reynaert ainsi que Messieurs A. Flahaut, C. Lacroix, G. Defossé et W. De Vriendt.

Enfin, parallèlement à ces actions de plaidoyer et d'information concernant les victimes de l'Agent Orange, l'ABV a continué en 2021 et 2022 à accorder une bourse d'étude à quatre jeunes victimes de la province de Dong N'ai : une bourse de 300.000 Dong par mois est versée aux familles de ces jeunes afin de couvrir les frais de scolarité. Pour identifier les victimes, établir les contacts et assurer le suivi de ce soutien, l'ABV collabore avec l'Association vietnamienne des victimes de l'agent orange/dioxine (VAVA)



2023 ANNEE SPECIALE POUR L'ABV

A l'occasion du 50 anniversaire de notre association, plusieurs activités spécifiques sont envisagées.

Visite au Vietnam en février

En février prochain, 22 membres de l'association effectueront un voyage de 15 jours pour rencontrer nos collègues de VUFO (la plateforme des associations d'amitié avec le Vietnam) et de VBFA (l'association d'amitié Vietnam-Belgique) mais aussi pour visiter différents lieux symboliques, historiques et culturels.

AU PROGRAMME

- Réunions avec VUFO, Ministère des Affaires étrangères, Commission du Parti pour les relations extérieures, le Groupe d'amitié parlementaire Viet Nam – Belgique, Union des femmes du Vietnam, Chambre vietnamienne du commerce et de l'industrie, VAVA Hanoi.
- Participation à un atelier-débat sur le thème « Comment promouvoir les échanges de peuple à peuple entre le Viet Nam et la Belgique ».
- Visite de lieux touristiques près de Hanoi comme la pagode Bai Dinh, le complexe des grottes de Trang An, les temples Dinh & Le à Hoa Lu - ancienne capitale du Viet Nam, la baie d'Halong.
- Visite de quelques sites historiques dans la région de Hue: Cité Pourpre Interdite, Citadelle impériale de Hue, Rivière des Parfums, Tombeau de Khai Dinh, Tombeau de Minh Mang.
- Visite du Sanctuaire My Son et de la vieille ville de Hoi AN.
- Visite de VAVA Dong Nai, des tunnels de Cu Chi, de Ho Chi Minh City, circuit dans le Delta du Mékong.

Ce voyage sera l'occasion de découvrir, pour certains de redécouvrir, un Vietnam en pleine transformation et de consolider nos liens de solidarité avec nos partenaires traditionnels sur place.

Rencontre des associations européennes d'amitiés avec le Vietnam

Au dernier trimestre 2023, nous allons inviter nos collègues des différentes associations européennes d'amitiés avec le Vietnam à une journée de réflexion sur la diplomatie de peuple à peuple que nos associations stimulent avec le Vietnam.

En 2013, les associations de Galice, France, Suisse, Grande Bretagne, Danemark, Allemagne, Hongrie et Belgique s'étaient réunies à Bruxelles pour adopter une motion commune de soutien au peuple vietnamien dans son engagement pour un développement équitable et juste.

Ce sera l'occasion de renouveler notre engagement tout en le mettant à jour.